



10 mai,

Chère/Cher :

La Journée de l'ourson témoin rend hommage à Jordan River Anderson et au principe de Jordan, une règle juridique qui garantit aux enfants des Premières Nations de recevoir les services et le soutien dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin.

Mettez en œuvre correctement le principe de Jordan en vous conformant aux ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne et engagez-vous dans le Plan de Spirit Bear pour mettre fin aux inégalités dans les services pour les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations !

Nom :

École :



**Société de soutien
à l'enfance et à la famille
des Premières Nations**

